

Meynes le mag'



Janvier 2023 • N°10

www.meynes.fr

Le magazine d'informations municipales



Seniors P.09

Repas de Noël des aînés



P. 12

Festivités
Le marché
de Noël



P.13

Zoom sur..
Des footballeurs
en herbe

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	02
PAROLE AUX ADJOINTS.....	03
VIE MUNICIPALE	04-06
TRAVAUX	07
SENIORS	08-09
JEUNESSE	10
FESTIVITÉS	11-13
ZOOM SUR...	13
HOMMAGES.....	14
EN BREF	15
- Visite de M ^{me} La Préfète	
- 20 ans de la CCPG	
- Sécurité routière	
INFOS PRATIQUES	16-19
- Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)	
ÉTAT CIVIL.....	19
TRIBUNE LIBRE.....	19



Directeur de publication :

Le Maire : M. Fabrice Fournier

Crédit photos / remerciements :

Mairie, Adobe Stock, M. Bernard SUBTIL,
M. René DUMALLE et M. Yves PORRAS

Remerciement participation article :

M. Alain MAUGER

Mise en page et impression :

LPJ Hippocampe

LE MOT DU MAIRE



**Fabrice
FOURNIER**
Maire de
Meynes

Après avoir bénéficié d'un automne plutôt doux, le mois de décembre nous a fait basculer doucement dans la période hivernale.

Avec la saison froide, nous consommons encore plus pour le chauffage ou l'éclairage.

Cependant, les difficultés du coût de l'électricité, d'approvisionnement en gaz ou la flambée des prix des carburants nous poussent toutes et tous, dans l'urgence, vers une forme de sobriété pour lutter contre le gaspillage et gérer mieux notre consommation d'énergie.

Comme vous le savez notre commune, comme toutes les collectivités de plus de 2000 habitants, ne bénéficie pas du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie et subit en outre, comme toutes les familles, l'augmentation des tarifs des denrées alimentaires (cantine scolaire), des fournitures et des travaux en général.

Ces augmentations de dépenses impactent fortement un budget communal déjà contraint par la stagnation de nos recettes avec notamment la suppression de la taxe d'habitation, partiellement compensée par l'Etat, ou la volonté de l'équipe municipale d'éviter une hausse d'impôts en stabilisant les taux communaux de la taxe foncière en 2020, 2021 et 2022.

Pour réduire significativement la facture globale, dont le surcoût annoncé sera difficile à compenser, la collectivité s'est engagée dans la voie de la sobriété, l'adoption de gestes simples au quotidien et le choix d'équipements plus performants sur le plan énergétique.

Ainsi, de nombreuses actions sont ou seront engagées pour limiter l'impact des prix de l'énergie et accélérer la transition écologique de notre territoire :

- Poursuivre le déploiement de LED

pour l'éclairage public.

- Expérimenter l'extinction partielle de l'éclairage public.
- Accompagner la consigne de chauffage à 19° dans les bâtiments publics.
- Améliorer les conditions et l'intensité d'usage des locaux publics.
- Poursuivre les investissements pour réguler les températures des installations de chauffage/climatisation et pour isoler les bâtiments publics.
- Etudier l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine de la ville.
- Renouveler la flotte des véhicules des Services Techniques par des engins plus économes.

De même, pour les illuminations de Noël, dont le renouvellement est effectué progressivement en guirlandes LED moins énergivores.

Les maintenir était important au regard du besoin de convivialité que chacun peut ressentir en ces périodes de fête.

La féerie de Noël a ainsi été préservée avec quelques nouveautés !

Bien d'autres événements joyeux se sont déroulés au cours du trimestre écoulé, autant d'occasions de rencontres et d'échanges, avec la journée taurine du 1^{er} octobre, la semaine bleue des aînés, la fête votive de novembre, le festival Samedis d'En Rire, le Ciné Comm, le concours de décoration et le marché de Noël, la commémoration du 5 décembre, les lotos associatifs ou le repas des anciens.

Je me réjouis de cette vitalité et j'adresse mes félicitations aux organisateurs que j'ai eu le plaisir de rencontrer, de même que toutes les forces vives du village, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population du **7 janvier 2023**.

Toujours à l'écoute de vos préoccupations et dans le respect de votre confiance,

Que cette nouvelle année vous ouvre des perspectives de santé, d'espoir, de joie et de bonheur.

Cordialement.



ÉDITORIAL : « PAROLE AUX ADJOINTS »



Sonia REBOUL
Adjointe au Maire

Assurer la sécurité des personnes et des biens, mettre en place des processus de prévention pour réduire les risques potentiels, sensibiliser les agents communaux à leur sécurité et celle des usagers, des intervenants et de la population, tels sont nos axes de réflexion et nos objectifs en matière de sécurité générale, de circulation routière ou d'accidents au travail.

Sont concernés tous les agents municipaux, notamment ceux en charge de la voirie, de la propreté ou de la circulation.

La collectivité est un acteur essentiel de la tranquillité publique et la police municipale assure, au plus près de la population, ses missions de prévention, de maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique en collaboration avec la Police Intercommunale et la Gendarmerie Nationale.

Composée de deux agents, notre police de proximité dispose d'un véhicule sérigraphié, de VTT, d'un armement et de gilets pare balle, d'un matériel de premier secours ainsi que de matériel de signalisation pour assurer leur sécurité lors des interventions.

Parmi les missions prévues par les différents textes réglementaires la police municipale de Meynes exerce, entre autres, les missions suivantes - **Contact : 06.42.20.56.73** :

- proximité avec la population (patrouille pédestre, entrées et sorties d'écoles, zones bus scolaires, etc.)
- surveillance des lieux publics et des bâtiments communaux
- sécurisation lors des manifestations communales
- exécution des arrêtés (municipaux, préfectoraux, etc.)
- constatation des infractions pénales (circulation routière, dépôts sauvages, etc.)

- mise en fourrière des véhicules : gênants, abusifs, ventouses, épaves sur la voie publique
- gestion des conflits à la demande des administrés
- gestion des objets trouvés
- gestion de la divagation des animaux et incidents animaliers
- Opération Tranquillité Vacances
- interventions diverses (accidents de la circulation, secours à personnes, etc.).

En complément la police intercommunale, composée de 7 agents sur 2 patrouilles, assure un service de nuit sur les seize communes membres avec des missions de surveillance générale, de lutte contre l'insécurité routière et des interventions au service de la population - **Contact : 06.37.65.44.27**.

Chaque unité s'inscrit avec volonté et dynamisme dans les processus de sécurité publique, de prévention de la délinquance, d'assistance au public ou de protection de notre cadre de vie.

De manière plus large, au contact direct des habitants, elles doivent faire respecter les « règles du quotidien » afin de rassurer, créer du lien social, verbaliser si nécessaire et bien adapter les réponses.

Ensemble, nous avons trouvé des solutions adaptées aux besoins des intervenants et à la réalité de notre territoire, avec entre autres :

- Renouvellement du matériel et des équipements (habillement de sécurité voirie, uniforme de police, matériel d'intervention de voirie et de police...)
- Installation et entretien des caméras de vidéo-protection.
- Travaux de rénovation de la voirie (réfection de chaussées, entretien réseau pluvial, peinture routière...).

- Sécuriser les événements festifs, culturels ou locaux (fête votive, Food-trucks, marchés, brocantes...).
- Assister les publics vulnérables, les personnes âgées isolées ou en situation de handicap (visites Covid, portages...).
- Surveillance des bois communaux (risque d'incendie en période estivale).
- Contrôle des déclarations d'achèvement des travaux d'urbanisme (nouvelle mission depuis 2020).

Deux autres volets de ma délégation concernent le tourisme et le patrimoine.

Face à la canicule, la piscine municipale a connu cet été une fréquentation importante et les utilisateurs, toutes générations confondues, en famille ou entre amis, ont pu s'adonner dans un cadre agréable à une activité rafraîchissante de loisirs sportifs.

Le nombreux public, issu en majorité de territoire communautaire, a ainsi apprécié les travaux de rénovation et d'aménagement réalisés hors saison par les services techniques municipaux, ainsi que les qualités de l'accueil ou la disponibilité du personnel.

Par ailleurs, une nouvelle association pour la défense de l'environnement et la sauvegarde ou la revalorisation du patrimoine culturel, naturel et historique de Meynes est née sous la présidence de M. Marcel CARRIERE.

Sa première action va consister en la création d'un recueil de visite, permettant de découvrir ou redécouvrir les éléments du patrimoine bâti de Meynes et de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie.

La collectivité entend instaurer un dialogue fructueux avec cette nouvelle association, vecteur de connaissance des monuments et des sites au plan local et restera à l'écoute des futures propositions de sauvegarde ou de mise en valeur du patrimoine.

A votre écoute pour une mise en commun des ressentis et une réflexion collective sur l'importance de la sécurité.

Cordialement.

MERCII!

Réception de fin d'année du personnel municipal

A l'issue du dernier Conseil Municipal de l'année 2022, le Maire a convié les élus et le personnel municipal à une réception de fin d'année dans les locaux du restaurant scolaire afin de les remercier, dans la diversité des fonctions occupées, pour leur engagement au service de nos concitoyens.

Après avoir retracé les faits saillants de l'année écoulée et évoqué les enjeux de l'année 2023, M. le Maire a souhaité à tous de bonnes fêtes de fin d'année, avant de retrouver les participants autour d'un buffet dans une bonne ambiance.



RAPPEL

Nouveaux arrivants

Nous invitons les personnes qui se sont installées à Meynes entre 2020 et 2022 et qui le souhaitent à se faire connaître en mairie afin de participer au pot de bienvenue qui aura lieu en début d'année. En raison de la Covid ce pot d'accueil n'a malheureusement pas pu se faire plus tôt.

Dans l'attente de vous rencontrer,

L'équipe municipale



NOUVEAU

Acquisition de véhicules

La collectivité a décidé d'affecter la dotation Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales (FPIC), d'un montant de 64 306 € pour participer aux financements de deux nouveaux véhicules et une remorque à usage des Services Techniques municipaux.



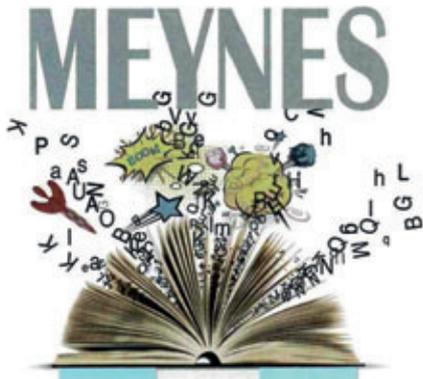
En effet, outre l'augmentation importante des frais d'entretien de ces matériels devenus obsolètes, les véhicules actuels des ateliers municipaux ne permettaient plus d'assurer une qualité de service et des conditions de travail suffisantes pour les interventions nécessaires à l'entretien de la voirie, des espaces verts ou à la maintenance des bâtiments communaux.

Afin de répondre à un défi budgétaire constant tendant à réduire les coûts de fonctionnement, pour l'amélioration des conditions de travail et gagner en efficacité, la commune s'est portée acquéreur d'un véhicule de type benne pour 42 774 € TTC, d'un véhicule de type utilitaire pour 11 500 € TTC et d'une remorque pour 2 582.90 € TTC.

À SAVOIR

Médiathèque

Place de la Mairie - Tél. 04 66 57 47 62



HORAIRES :

- Lundi 16h-18h
- Mardi 16h-18h30
- Mercredi 9h-12h et 14h-17h
- Vendredi 10h-12h

Pendant les petites vacances scolaires et en juillet

- Mercredi et vendredi 9h-12h

En août :

- Vendredi 9h-12h

BIBLIOTHÈQUE SONORE

41 bis rue Vincent Faïta - 30000 NIMES

Permanence : les mercredis de 14h30 à 17h

Prêt d'audiolivres gratuit pour toute personne munie d'un certificat médical avec la mention « empêché de lire ».

Après inscription la commande de livre peut se faire par téléphone au 04 66 67 36 60 ou internet <https://lesbibliothequessonores.org/> et la réception du CD par la poste.1^{ER} TRIMESTRE 2023

ATELIERS PARENTS / ENFANTS ET JEUX DE SOCIÉTÉ

Organisés par le service Parentalité de la CCPG les mercredis 18/01, 08/02, 08 et 29/03 de 14h30 à 16h30 à la médiathèque.

PROCHAINEMENT À LA MÉDIATHÈQUE

- Expo Photos : Yves PORRAS

Du 24 janvier au 15 mars.

Vernissage le 24 janvier à 18h.

- Expo Peinture : Philippe PALANQUE et Michel ARAIZ

Début avril - fin mai.

Vernissage le 18 avril à 18h.



PARMI LES NOUVEAUTÉS

• ADULTES

Romans

Les gens de Bilbao naissent où ils veulent de Maria Larrea. Maria Larrea remporte le prix Premier Roman et le prix Les Inrockuptibles dans la catégorie premier roman. Un beau succès pour ce titre qui figure parmi les coups de cœur de cette rentrée littéraire.

Après Kilomètre Zéro : **Respire** de Maud Ankaoua

Le Soleil des Rebelles de Luca di Fulvio

Le Clan des Hotori de Lian Hearn

Léonie de Marlène Charine

Cette nuit-là de Victoria Hislop

Large vision

Des jours sans fin de Sebastian Barry

Merci, Grazie, Thank You de Julien Sandrel

Le mystère Soline de Marie-Bernadette Dupuy

BD

Petit d'Homme

• JEUNES

Mortelle Adèle, Monster Allergy, Cœur collège, Alexandrine, Alex Rider, Ugly Princess, Chi une vie de Chat.

• ENFANTS

Joyeux Noël grand méchant loup !
Grand frère, petit frère
1,2,3 lapins / Premiers chiffres
Pirates en vue / Je bricole
La petite poule rousse / Le chat botté / Les dinosaures
Sous le soleil de Paris
La maîtresse qui n'aimait pas les élèves
Le yéti qui n'aimait pas la neige

• DVD

Des nouveautés également en rayon à partir du mois de janvier

ACTUALITÉ

Inflation et **sobriété énergétique**



Dans un contexte de flambée des prix de l'énergie, avec un surcoût prévisionnel pour le budget communal de l'ordre de 130.000€ sur l'exercice 2023, le maire Fabrice FOURNIER a tiré la sonnette d'alarme face à cette dépense supplémentaire et invité le Conseil Municipal à définir des mesures efficaces, applicables rapidement à tout le monde, afin de supprimer les consommations inutiles, de veiller au bon usage des équipements publics ou encore de moderniser et d'adapter les dispositifs existants pour faire baisser la facture énergétique.

En effet, il devient impératif face à cette hausse tarifaire de l'énergie, d'absorber cet impact économique sur nos équilibres financiers afin de préserver notre capacité à agir.

Une mesure concrète envisagée, la régulation des températures des installations de chauffage et de climatisation dans tous les bâtiments communaux (par exemple : 19° l'hiver et 26° l'été).

Dans le même souci d'économie, il sera demandé notamment aux associations concernées d'adapter l'éclairage et la température des locaux mis à disposition par la collectivité en fonction de l'occupation ou de n'utiliser les équipements sportifs de plein air, en nocturne, qu'au strict minimum.

En ce qui concerne l'éclairage public, il est proposé d'adopter de bonnes pratiques en réduisant les plages

horaires de fonctionnement et en poursuivant le remplacement des sources énergivores par des lampes LED plus économiques.

A titre expérimental, la commune a décidé de mettre en place la coupure nocturne, c'est-à-dire que pendant une partie de la nuit l'éclairage public sera éteint, à l'exception des parkings de la place de la ville.

L'objectif premier de ce dispositif est d'éviter l'explosion du budget électricité étant précisé que l'éclairage public compte pour un tiers de la consommation électrique de la collectivité.

La coupure nocturne permettrait une économie estimée à 15.000€.

Actuellement, 37% du parc des candélabres ont été équipés en luminaires LED et ce programme de travaux de renouvellement se poursuivra sur les prochaines années.

Cette extinction sous forme d'expérimentation laisse la possibilité de faire évoluer le dispositif en fonction de l'impact réel sur les économies d'énergie de la ville et des retours concrets du terrain.

Dans les locaux administratifs de la mairie et aux écoles des systèmes d'horloges programmables seront installés et réglés pour permettre la régulation des radiateurs électriques et des chaudières sur des plages horaires définies les mercredi, samedi, dimanche et la nuit.

Toutes ces initiatives, même si elles ne suppriment pas totalement le surcoût de la note à payer, devraient permettre dans une démarche de sobriété de maîtriser les consommations, de réduire sensiblement la facture énergétique galopante de la collectivité et de mieux faire face à l'inflation



NOUVEAU

Mise en service pumptrack

La piste de pumptrack qui permet de pratiquer diverses activités de glisse, édifée à proximité des courts de tennis, a été mise en service au mois de novembre dernier après végétalisation des abords par les Services Techniques municipaux.

Circuit tout terrain, la piste est constituée d'alternance de petites bosses, de virages relevés et de bosses plus grandes permettant de réaliser des sauts.

Elle permet une offre sportive en libre accès et s'emploie généralement à vélo, mais aussi en skateboard, rollers ou trottinette.

C'est une activité physique ouverte à tous qui développe de nombreuses capacités au niveau de la coordination et des muscles.

Ce type d'équipement est aussi une bonne façon de rapprocher les habitants, surtout les plus jeunes, les uns des autres.

Bonne utilisation de ce nouvel espace de vie !



RESTAURATION

Presbytère

Le presbytère est le bâtiment situé à proximité immédiate de l'église où habitait le curé de la paroisse.

Après le non remplacement du prêtre dans cette habitation et le quasi abandon de ce bâtiment, celui-ci, après aménagements intérieurs est devenu un nouveau lieu d'échanges et de rencontres notamment associatifs.

Dernièrement, dans le cadre des travaux d'entretien des bâtiments communaux, la collectivité a procédé à la restauration de la porte d'entrée fortement détériorée de ces locaux.

Le chantier a été confié à l'entreprise locale d'Emilien QUATRUCCI qui a mis en œuvre tout son savoir-faire en menuiserie pour une réhabilitation parfaitement réussie de cet élément de façade.



ÉVÈNEMENT

Semaine bleue

La semaine bleue s'est déroulée du 03 au 09 octobre 2022 et comme chaque année la commune avec les membres du CCAS a organisé des animations pour leurs aînés.

Les animations mises en place ont été :

- Un loto accompagné d'un goûter
- Un concours de belote accompagné d'un goûter
- Un spectacle musical assuré par Val et DPROD accompagné d'un goûter

Ce fut un bon moment de d'échanges et de partages.

Encore merci aux commerçants :

Cave de Pazac, Cave de Montfrin (Mammoth), Domaine des Captives, Domaine Galus, épicerie Coco, épicerie La Meynoise, pizzeria Au Petit Bonheur, O Bistro Del'Yo, boulangerie Choletais, salon de coiffure By Nina, Pro-Ratta Distribution, pépinière Richaud, pharmacie Garnier, Jeem, élevage viande bovine Labourayre, élevage Dombry, GAEC Benoit et fils, garage GP auto, les vergers de l'Illon, tabac loto presse la Mentastière, **qui ont généreusement offert des lots.**



ZOOM

Anniversaire de M. Martinez

Les membres du CCAS avec la présence de M. le Maire sont allés souhaiter les 90 ans de M Diego Martinez le 7 octobre 2022.

Ancien employé dans une usine de fabrication de film alvéolaire durant 14 ans puis maçon, M Martinez domicilié à Meynes depuis 1968 et père de 3 enfants nous a narré des souvenirs marquants comme la guerre ou une course de vélo qu'il a remporté à Narbonne puis après celle-ci est revenu à Meynes à vélo...mais le plus beau souvenir reste la rencontre de son épouse.

Nous le remercions encore pour son accueil.



SOLIDARITÉ

Repas de Noël des aînés

Quelques 188 personnes ont participé au repas de Noël des aînés, offert par la municipalité, qui s'est déroulé le 17 décembre dernier à la salle des fêtes communale.

Un moment chaleureux, de joie et de partage très attendu, organisé par les membres du CCAS, après deux ans d'interruption pour cause de covid.

La carte du menu, élégamment décorée par les dessins des enfants de l'école primaire, avait de quoi mettre l'eau à la bouche :

*Cocktail, jus de fruits et ses
feuilletés tièdes maison*

*Tiramisu de foie gras au miel
d'acacia et son pain d'épices*

*Rose de saundre au cœur d'une
marmelade de tomates au
basilic à la décoction de queues
d'écrevisses*

*Trou normand citron et son
limoncello*

*Chausson de filet de caille à la
crème de cèpes*

Assiette de trois fromages

*Bûche de Noël à la poire et son
caramel aux noix*

Un sentiment partagé par beaucoup de participants, mais pour d'autres retraités l'essentiel était de discuter, de partager un bon moment et de briser, en bonne compagnie, le temps d'une après-midi, une routine quotidienne teintée de solitude.

Après dégustation de la traditionnelle bûche, servie par l'équipe du traiteur le Paradis d'Aramon, les plus motivés se sont retrouvés sur la piste de danse avec le spectacle « La folie des sixties » proposé par l'orchestre Laurent Comtat pour prolonger, dans la bonne humeur, ce moment de détente.

L'ambiance de fête s'est ensuite poursuivie en soirée avec la belle présentation du concert de Noël, par la chorale locale La Ritournelle, dans l'église de Meynes.

Pour que la fin d'année soit une fête pour tous, les bénévoles du CCAS se sont attachés à distribuer 40 colis festifs pour les personnes de plus de 80 ans qui ne souhaitaient pas ou n'étaient pas en mesure de se déplacer pour le repas collectif.



SORTIE

Pêche party !

Grâce au financement de la Communauté de Communes du Pont du Gard, nous avons pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle pour organiser un événement sur le thème **Autour de l'eau**.

A cette occasion, l'APE a donc organisé une **pêche-party** à l'étang de pêche de Meynes le mercredi 19 octobre, de 10h à 16h.

A cette occasion, les familles des élèves des écoles primaire et maternelle de Meynes ont pu accéder au site privatisé pour eux et l'évènement.

Des cannes à pêche leurs ont été fournies, 2 truites saumonées offertes par enfant, plus la pêche récoltée de l'étang, des tables de pique-nique mises à disposition ainsi que des barbecues pour profiter au mieux de cette journée en famille.

Pour conclure cette belle journée un goûter partagé s'en est suivi.

Une cinquantaine de personnes était présente, profitant de cette journée de détente et de partage sous un climat clément pour la saison.

Cette initiative a permis aux personnes du village de découvrir ou redécouvrir ce lieu de proximité, ainsi que l'activité piscicole et de renouer avec la nature et les activités aquatiques.

Nous remercions la Communauté de Communes pour cette subvention qui nous a permis de mettre en place cette journée qui a ravi petits et grands !



NOËL

Goûter de Noël

Jeudi 15 décembre, a été servi au restaurant scolaire le repas de Noël.

La municipalité a offert aux élèves de maternelle et d'élémentaire des boîtes contenant plusieurs gourmandises. De quoi faire patienter les enfants jusqu'à la venue du Père Noël.



Spectacle de Noël

Le jeudi 01 décembre, après-midi, la municipalité a offert aux enfants des écoles maternelle et élémentaire deux représentations animées par Monsieur Thibault Henry-Biadaud.

Les élèves ont assisté au spectacle « M. Trombone au pays des sons ».



TRADITION

Fête d'Octobre

Samedi 1^{er} octobre a été organisée une journée taurine par le comité des fêtes.

En ouverture de cette journée a eu lieu une ferrade en pays, suivie de trois abrivades longues menées par les manades Labourayre, Clément et Aubanel Baroncelli.

La pause méridienne a été animée par des DJ, qui ont su créer une ambiance conviviale et festive.

Pour clore cette journée, les aficionados ont assisté aux bandidos en parcours ouvert. Quelques taureaux fougueux ont fait monter l'adrénaline des nombreux spectateurs présents.

Félicitations aux bénévoles du comité des fêtes pour cette organisation.



SPECTACLE

Samedi d'en rire



Dans le cadre de la programmation du festival Samedis d'en rire, la Communauté de Communes du Pont du Gard a présenté le 12 novembre dernier le spectacle de Daniel VILLANOVA « Sept jours sur Sète » à la salle des fêtes de Meynes.

Devant une salle comble, « Lucette » en mission pour la création d'un jumelage entre son village de BOUROUGNAN et la ville de SETE, a embarqué le public pour une semaine hilarante et authentique dans « l'île singulière ».

De la fameuse et historique « pêche à la daurade » jusqu'à la scène de « la dégustation aux caves Noilly-Prat », en passant par les mésaventures des « Dents de la mer » et son fameux dentier ou « la Fête à la Pointe-Courte », le spectacle est jalonné d'histoires désopilantes plus tordantes les unes que les autres !

Un franc succès pour cette soirée communautaire et une salve d'applaudissements pour clôturer cette invitation, très appréciée, à venir rire avec l'humoriste.

BOUM

Halloween

Ce 31 octobre 2022, l'APE de Meynes a eu le plaisir de recevoir à nouveau petits Fantômes, Citrouilles et Sorcières pour une nouvelle édition de la BOUM D'HALLOWEEN.



Nos chers petits monstres se sont régalés de friandises tout en s'amusant sur le son de leurs musiques préférées.

Concours de citrouilles et de gâteaux effrayants ont agrémenté cette superbe après-midi de fêtes en familles.

Une buvette était également tenue par les membres de l'association afin de récolter des fonds pour les prochaines activités scolaires et périscolaires des enfants.

Merci à tous de votre participation et à la municipalité pour son soutien

permanent à l'organisation de toutes ces festivités.

L'APE



ÉVÈNEMENT FESTIF

Marché de Noël

Les caprices de la météo ont quelque peu perturbé le marché de Noël 2022.

Les exposants n'ont malheureusement pas pu investir la place de la mairie décorée pour l'occasion et les animaux sont restés au chaud à la ferme.

Mais heureusement, cet événement festif incontournable des fêtes de fin d'année a trouvé refuge dans la salle communale toute proche.

C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féerie de Noël que les décorations, les articles de fête, les produits du terroir et les fabrications artisanales ont été présentés.

L'occasion de faire des emplettes pour les préparatifs de Noël, d'acheter et d'habiller son sapin, de trouver des idées de cadeaux originales ou de prévoir de délicieux festins pour les fêtes.

L'occasion également de se restaurer sur place, au son de la peña, avec les food-trucks, les coquillages de l'étang de Thau et la dégustation des produits des caves de Pazac et du Mammouth.

Sans oublier l'animation organisée par les membres de l'APE qui ont, outre la gestion de la buvette, su occuper et entraîner les enfants dans la bonne humeur avec des stands de jeux pour tous les goûts.

Bien sûr, nous garderons pour la fin, la présence bienveillante du Père Noël et le stand photos avec les rennes et le traîneau qui a connu un franc succès.

Nous profitons de cette occasion pour adresser nos remerciements aux nombreux visiteurs qui ont fait le succès de cette manifestation et nos félicitations aux Meynois qui

chaque année participent au concours de décorations ou qui rivalisent d'imagination pour parer les façades des maisons.



MUSIQUE

Concert de Noël

Dans le cadre des festivités de fin d'année et à l'issue du repas des aînés, la chorale « La Ritournelle » a présenté son concert de Noël dans l'église de Meynes le 17 décembre dernier.

Devant un public nombreux, les choristes sous la direction de leur cheffe de chœur, ont magistralement recréé les mélodies connues de tous « L'Hymne à l'Amour », « Mille Colombes », « Mamy Blue », ou encore « Alleluia »... et interprété les traditionnels chants de Noël qui ont bercé nos enfances « Cloche de Noël », « Pastre Pastresso », « Vive le vent » ou « Glory Alleluia »...

Cette invitation à célébrer Noël en musique et en chansons, avec piano, violon et trompette, a mis en exergue l'esprit de partage dans une ambiance conviviale, empreinte de chaleur et d'authenticité.

Merci à tous les participants.



ZOOM...

Des footballeurs en herbe

Les petits footballeurs meynois Luca et Lino ont rejoint les rangs du Nîmes Olympique.

Après un stage de détection l'attaquant et le gardien de but ont rejoint l'équipe U7 de ce grand club à la reprise de septembre dernier et apprécient la convivialité et la qualité de l'enseignement apportées dans la pratique de leur discipline sportive favorite.

Pour devenir un bon joueur de foot, il faut commencer tout petit, apprendre les gestes pas à pas, et peut-être rêver pourquoi pas de participer au Mondial de 2034 !



CINÉMA

Ciné Comm

En ouverture du week-end du marché de Noël, la commune de Meynes organisait le samedi 3 décembre dernier dans la salle des fêtes, la projection gratuite de deux films dans le cadre de l'opération « Ciné Comm » mise sur pied par la Communauté de Communes du Pont du Gard.

En effet, l'après-midi les plus jeunes pouvaient assister à la présentation du film des studios d'animation Disney, « Encanto », qui raconte l'histoire d'une famille extraordinaire, les Madrigal,

dans une maison magique au milieu des montagnes colombiennes.

Une belle comédie musicale adaptée aux enfants.

En soirée, était présenté le quatrième volet des « Tuche », une comédie où les gags et les répliques qui font mouche se répètent à un rythme effréné pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Une belle initiative communautaire à renouveler !



HISTOIRE

Exposition « La Grande Guerre »

Cent quatre ans après l'armistice de 1918, la France commémorait la fin de la Première Guerre mondiale le 11 novembre dernier.

Notre village s'est souvenu avec une exposition dans la salle du Conseil, conçue et présentée du 9 au 11 novembre par M. Patrick PELLOUX, intitulée « la Grande Guerre, des mots, des images ».

Cette exposition, abondamment illustrée, dressait un tableau des événements majeurs qui se sont déroulés et offrait un panorama complet de ce conflit.

Parmi les visiteurs, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont pu découvrir des témoignages, des documents et des

photos d'archives et plonger dans cette période de notre Histoire à l'occasion de cette journée mémorielle.



MÉMOIRE

Cérémonies commémoratives

La cérémonie de commémoration du 11 novembre célébrant l'armistice de 1918 et celle du 5 décembre pour la journée d'Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, se sont déroulées au Monument aux Morts en présence des élus de Meynes et Montfrin, des représentants des associations patriotiques, des enfants des écoles, des porte-drapeaux et du public.

Après les allocutions officielles, ces hommages se sont poursuivis par le traditionnel dépôt des gerbes et la minute de silence.

Les participants se sont ensuite retrouvés pour le vin d'honneur offert par la municipalité.

Après entente entre les deux communes, les commémorations de l'année 2023 seront organisées conjointement et successivement entre Meynes et Montfrin :

- 8 mai : Déjeuner et cérémonie à Montfrin, puis cérémonie et apéritif à Meynes.
- 11 novembre : Déjeuner et cérémonie à Meynes, puis cérémonie et apéritif à Montfrin.



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 5 décembre

PORTRAIT

Visite de M^{me} la Préfète

La Préfète du Gard, Marie-Françoise LECAILLON et la Présidente de la Chambre d'Agriculture du Gard, Magali SAUMADE se sont rendues fin octobre à Meynes pour découvrir le Domaine des Captives de M. Jean-René de FLEURIEU, producteur de vins et d'huiles d'olives biologiques, pendant la campagne de récolte des olives.



La délégation, comprenant notamment le Directeur de la Chambre d'Agriculture ainsi que MM. Jean-Louis PORTAL et Michel ALLEMAND, a apprécié la visite de la plantation d'oliviers (70 ha) permettant une récolte 100% mécanisée sur le plateau des Costières de Nîmes, ainsi que du moulin « des Ombres » produisant une huile d'olive issue d'un subtil mélange de variétés (Grecque, Catalane, Toscane, Occitane et Provençale).

L'occasion pour le maire, Fabrice

FOURNIER et ses adjoints, Clément MONNIER et Alexandra MORAND, d'accueillir les visiteurs, de rappeler que la commune de Meynes est la 1^{ère} commune oléicole en nombre de pieds d'oliviers, de partager diverses informations sur les projets communaux et enfin, d'offrir à Mesdames LECAILLON et SAUMADE, au nom de la municipalité, la fameuse conscience de Meynes (jarre à huile), ce qui a semblé faire son effet sur les deux récipiendaires.

MARQUAGE AU SOL

Sécurité routière



La municipalité a entrepris des travaux de marquage au sol pour une meilleure sécurité.

Ainsi, des travaux de peinture routière ont été réalisés au carrefour entre l'avenue du Murel et le chemin de l'Estantet empruntés par de nombreux véhicules tous les jours : marquage STOP et passages piétons.

Cet aménagement a été prévu pour matérialiser des zones de passage et apporter plus de sécurité aux piétons, notamment aux enfants des écoles, qui empruntent ce secteur régulièrement.

ANNIVERSAIRE

20 ans de la CCPG

Le lundi 12 décembre, la Communauté de Communes du Pont du Gard célébrait ses 20 ans sur le site du pont du Gard.

Le Président Pierre Prat était pour l'occasion entouré de ses 3 prédécesseurs à la présidence de l'intercommunalité, messieurs Jean Mahieu, Gérard Pedro et Claude Martinet. Chacun a pu évoquer pendant la cérémonie les moments phares de son mandat et les enjeux auxquels il avait été confronté.

M. Fabrice FOURNIER vice-président aux ressources humaines accompagné d'élus locaux avait fait le déplacement pour rejoindre les élus du territoire, partenaires et agents.



À SAVOIR

Les Obligations Légales de **Débroussaillage (OLD)**

Le Code Forestier

Les Obligations Légales de Débroussaillage sont issues du Code Forestier et notamment de ses articles L131-1 à L136-1

« On entend par débroussaillage pour l'application du présent titre les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

Le représentant de l'Etat dans le département arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques. »

de réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des

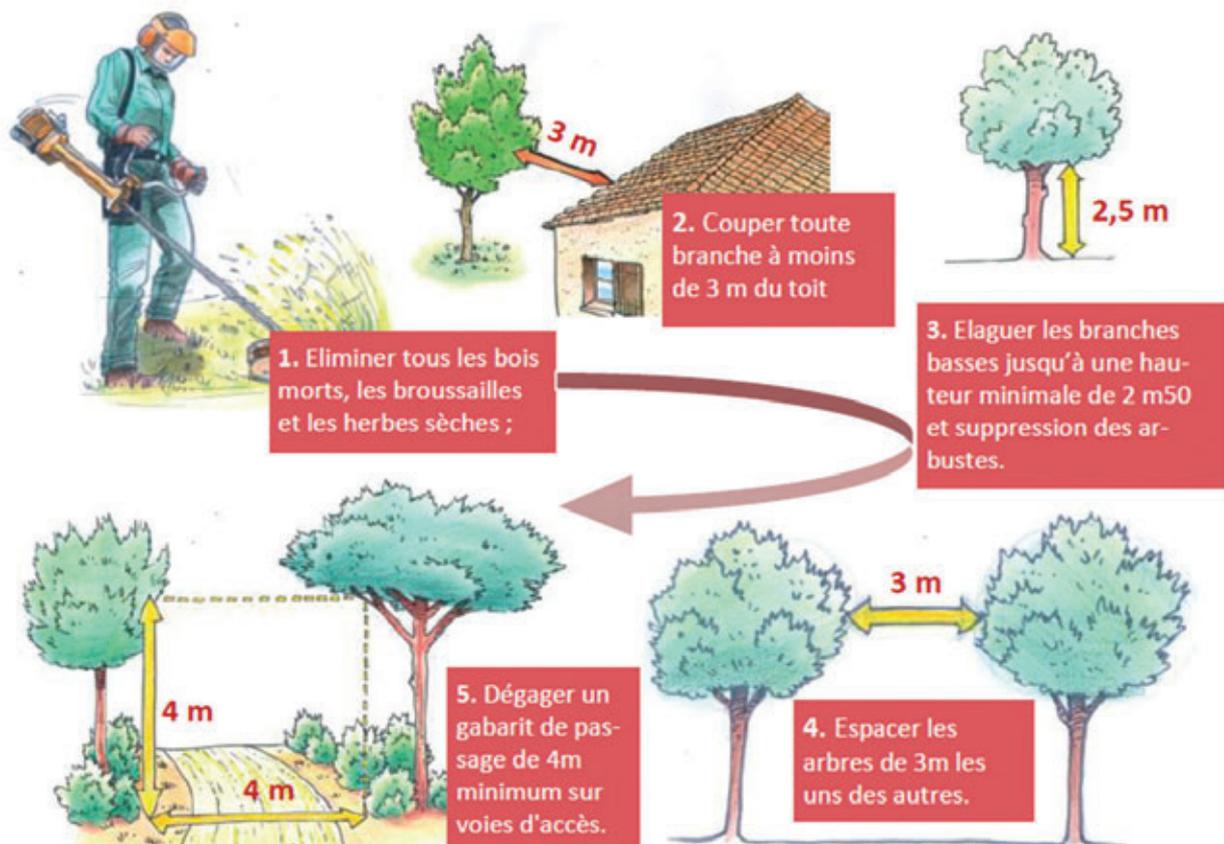
incendies et limiter leur propagation pour :

- assurer une autoprotection des personnes et des biens,
- permettre le confinement des habitants dans leur maison, notamment quand l'évacuation de la population est non souhaitable, voire impossible,
- sécuriser et faciliter les interventions des pompiers en cas de sinistre,
- éviter une trop grande mobilisation des moyens de lutte pour la défense des zones habitées au détriment de celle de la forêt,
- minimiser le risque de départ de feu accidentel à partir des habitations et autres bâtiments et des chantiers et permet aux occupants d'éteindre un départ de feu accidentel avant qu'il ne prenne trop d'ampleur.

Le débroussaillage consiste principalement à :

- éliminer les végétaux morts, très secs et en surnombre,
- couper les herbes, les arbres dont les branches basses sont trop proches des murs ou surplombent les toitures, les petits arbustes situés sous les grands et qui peuvent propager le feu vers les cimes (houppiers) de ces derniers,
- espacer d'une certaine distance les arbres de plus d'une certaine hauteur,
- élaguer les branches basses jusqu'à une certaine hauteur,
- traiter les végétaux coupés (broyer, composter, incinérer ou évacuer),
- entretenir en permanence la zone débroussaillée.

Comment débroussailler ?



Débroussailler est obligatoire, sous peine de sanctions

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires et à la charge du propriétaire de la parcelle dans les cas suivants :

1. en zone urbaine délimitée par un Plan Local d'Urbanisme (PLU), toute parcelle, même sans construction, sur l'intégralité de la parcelle, la loi oblige tout propriétaire situé à moins de 200 mètres d'un espace boisé à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.
2. en zone non urbaine, dans les forêts, bois, plantations, reboisements, landes maquis et garrigues ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50

mètres autour des constructions et installations de toute nature ainsi que le long des voies privées y donnant accès, sur une profondeur pouvant aller jusqu'à 10 mètres de part et d'autre de la voie.

3. les terrains à cheval sur une zone urbaine et une zone non urbaine sont soumis aux deux réglementations.

En cas de non-respect des OLD, le contrevenant s'expose à des amendes, à l'exécution de ses obligations et à ses frais par l'autorité locale, et, en cas de refus après mise en demeure à une amende pouvant aller jusqu'à 30 € par m² non débroussaillé !



Et quand les obligations légales débordent des limites d'une parcelle ?

En zone non urbaine, lorsque le débroussaillage obligatoire s'étend au-delà de la limite de propriété, sur une parcelle voisine non soumise au

débroussaillage obligatoire (sans construction), il doit être continué à la charge du propriétaire de la parcelle soumise (construction) après

en avoir informé le propriétaire en lui demandant l'autorisation de pénétrer sur son terrain.





MAIRIE

1 Place de la Mairie
30840 MEYNES

04 66 57 59 38
accueil@meynes.fr

Police municipale

La Police Municipale est joignable
sauf exception au 06 42 20 56 73

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h à 19h

Le mercredi de 7h30 à 10h30 et de
14h à 19h

Ramassage des ordures ménagères

- Mardi matin et vendredi matin, ramassage des déchets ménagers (sacs noirs ou gros containers)
- Mercredi matin, ramassage du tri sélectif (sacs bleus ou containers bleus)

Pour les personnes ne disposant pas de container, la CCPG fournit des sacs bleus (recyclables) distribués par la commune une fois par an.

Ramassage des encombrants

2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h.
S'inscrire en Mairie.

Marché communal

Mercredi matin
Place de la Mairie

Assistante sociale

Prendre rendez-vous au
04 90 33 61 05

NUMÉROS UTILES



Pompiers.....18

Police secours 17

Samu 15

Urgences (n° unique).....112

N° d'appel d'urgence
personnes muettes et
malentendantes (fax ou sms) .. 114

Gendarmerie
nationale 04.66.57.51.72

Police
intercommunale 06.37.65.44.27

Drogues
alcool tabac08.00.23.13.13

Ecoute cannabis ...08. 11. 91. 20.20

Ecoute alcool 08.11.91.30.30

SOS amitié
Montpellier 04.67.63.00.63

Avignon.....04.90.89.18.18

Sida info service .. 08.00.84.08.00

SOS Medecin 3624

Enfance maltraitée 119

Alerte Attentat/enlèvement 197

Violences conjugales39 19

Allo maltraitance
personnes âgées39 77

SOS enfants disparus 116 000

Allo Service Public 39 39

Pharmacie de garde 3237

Urgence gaz..... 0800 47 3333

France Télécom 10 13

À NOTER



PROFESSIONNELS MEYNOIS,

**VOUS SOUHAITEZ
VOUS FAIRE CONNAÎTRE, RE-CONNAÎTRE ?**

Aujourd'hui, c'est possible.

**NOUS VOUS PROPOSONS
UN ENCART PUBLICITAIRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL,
MEYNES, LE MAG'.**

Différentes possibilités s'offrent à vous.
Renseignez-vous et profitez-en !!

La mairie de Meynes
(Tarifs et renseignements en mairie)



ÉTAT CIVIL

MARIAGE

BRAIK Mehdi & ABDELLAH Morjana, Moktaria31/10/2022

NAISSANCES

EL AYACHI Issa22/10/2022

DEMOLLIENS Mathys12/11/2022

DÉCÉS

MURATET Yvette, Augusta, Paule **veuve QUITTARD** 16/09/2022

SCHNEIDER Joël, Roger28/09/2022

BELLY Roland, Emile, Marie, Régis10/10/2022

LOPEZ Roger, André 19/10/2022

LAFONT Louis, Marius, Amand03/11/2022

PINEAU Ange-Marie, Germain, Louis07/11/2022

CHAREF Claude, Augustin 12/11/2022

LAZERGES André, Jean, Léon 13/11/2022

AUBERT Odette, Marie, Antoinette **épouse LAMOTTE** 01/12/2022

GARCIA Claire **veuve VALLES** 02/12/2022

JAMET Dominique, Gérard 04/12/2022

VIEITO Jean, Xavier, Daniel 14/12/2022

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.



TRIBUNE LIBRE

Groupe de l'opposition

Meynoises, Meynois, chers amis,

Sandrine, Fanette, Alexandre et Jacques, élus de l'opposition, vous adressent leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de joie, de santé et de réussite.

Meilleurs vœux pour 2023 !

Toujours à votre écoute :
contactetvousmeynes@gmail.com

Groupe majoritaire

Après l'utile chasse au gaspillage bien acceptée, la flambée des prix nous force tous, ménages, professionnels et collectivités, à faire des économies pour réduire une facture énergétique galopante.

Dans cette période difficile, gardons espoir, optimisme et serrons-nous les coudes pour aujourd'hui et pour le futur :

« La meilleure façon de produire l'avenir est de le créer »

Bonne année 2023.



MEYNES

